

MRC DE MARIA-CHAPDELAINE

MUNICIPALITÉ D'ALBANEL

2017-09-11

PROCÈS-VERBAL DU 11 SEPTEMBRE 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal d'Albanel tenue à la salle du conseil, située au 160, rue Principale à Albanel, le lundi 11 septembre 2017 à 19 h 30, sous la présidence de madame Francine Chiasson, mairesse.

Sont présents : Mmes Liane Proulx, conseillère
Édith Pouliot, conseillère
Isabelle Thibeault, conseillère
Nicole Pelchat, conseillère
MM. Stéphane Bonneau, conseiller
Dave Plourde, conseiller

Les membres présents forment un quorum.

La séance est ouverte à 19 h 30 par madame Francine Chiasson, mairesse.

Monsieur Réjean Hudon fait fonction de secrétaire-trésorier.

Madame la mairesse souhaite la bienvenue et poursuit avec la présentation de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

- 1.** Mot de bienvenue et ouverture de la séance
- 2.** Adoption de l'ordre du jour
- 3.** Exemption de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 août 2017
- 4.** Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 août 2017
- 5. ADMINISTRATION**
 - 5.1** Acceptation de la liste des comptes d'août 2017
 - 5.2** Rapport des revenus d'août 2017
 - 5.3** Présentation du rapport intermédiaire
- 6. TRANSPORTS**
 - 6.1** Achat de radars pédagogiques
- 7. HYGIÈNE DU MILIEU**
 - 7.1** Ouverture des soumissions concernant la vidange du bassin n° 1
 - 7.2** Acceptation de l'offre de services de la firme Aquater-Eau inc. pour l'évaluation du puits de captage d'eau souterraine de l'aqueduc privée du Coteau-Marcil
- 8. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
 - 8.1** Rapport de l'inspecteur en bâtiment d'août 2017

9. LOISIRS ET CULTURE

- 9.1** Ouverture de soumissions – Réparation au Centre communautaire
- 9.2** Ouverture de soumissions – Achat et installation de lampadaires au parc avant de l'école Sainte-Lucie
- 9.3** Activités B.A.N.G. – Embauche d'une animatrice
- 9.4** Fonds de la ruralité – Dépôt du projet « Achat d'ingrédients de base pour les ateliers de cuisine » de la St-Vincent de Paul
- 9.5** Patinoire – Autorisation de procéder par appel d'offres pour l'achat de bandes

10. DONS ET SUBVENTIONS

- 10.1** Centre de rétablissement et d'intégration en santé mentale Le Cristal – Souper-spectacle
- 10.2** Table régionale de concertation des aînés du Saguenay-Lac-Saint-Jean – Journée internationale des aînés

11. RÉOLUTIONS

- 11.1** MADA – Demande de subvention pour la mise à jour de la politique *Municipalité Amie des Aînés*
- 11.2** MADA – Nomination de l'élu responsable des questions aînées
- 11.3** CREDD – Appui au projet d'adaptation face aux changements climatiques
- 11.4** Multi-Services d'Albanel – Appui pour le renouvellement de l'entente visant l'exemption des taxes foncières
- 11.5** GMA Saguenay-Lac-Saint-Jean – Offre de services pour des modifications à un bassin versant
- 11.6** Application de sanctions lors de travaux sans permis

12. FORMATIONS

13. INFORMATION

- 13.1** Dépôt du sommaire du rôle d'évaluation foncière 2018
- 13.2** MTMDET – Accord d'une aide financière dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal pour les travaux des 1^{er}, 3^e, et 5^e Rangs ainsi que du Grand Rang Sud, route Pronovost, chemins de l'Écluse, Dumais et Joseph-Eugène
- 13.3** MTMDET – Accord d'une aide financière dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal pour les travaux d'amélioration au Grand Rang Sud
- 13.4** MTMDET – Accord d'une aide financière dans le cadre du Programme de réhabilitation du réseau routier local pour l'élaboration des plans et devis pour le Grand Rang Nord

14. INVITATIONS

- 14.1** Invitation à un colloque sur la réalité des maisons de jeunes du Saguenay-Lac-Saint-Jean
- 14.2** Transport collectif
- 14.3** Soirée de Noël des commerçants d'Albanel

15. CORRESPONDANCE

16. AUTRES SUJETS

- 16.1** Madame Pelchat informe l'assemblée qu'elle ne se représentera pas aux prochaines élections

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

18. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

17-217

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel adopte l'ordre du jour tel que présenté en laissant l'ordre du jour ouvert à d'autres sujets.

17-218

3. EXEMPTION DE LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 AOÛT 2017

ATTENDU QUE chaque membre du conseil a reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 août 2017;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil en ont pris connaissance;

IL EST PROPOSÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
APPUYÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel décrète l'exemption de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 août 2017.

17-219

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 AOÛT 2017

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 août 2017 tel que présenté aux membres du conseil.

CERTIFICAT DE FONDS DISPONIBLES POUR DÉPENSES PROJETÉES

Je soussigné certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, d'une somme de **206 897,01 \$**, ci-après décrites sont projetées par le conseil.

Réjean Hudon, directeur général

5. ADMINISTRATION

17-220

5.1 ACCEPTATION DE LA LISTE DES COMPTES D'AOÛT 2017

IL EST PROPOSÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel approuve les listes des comptes payés et des comptes à payer pour le mois d'août 2017 telles que décrites ci-dessous :

Comptes à payer	91 872,33 \$
Comptes payés	65 082,82 \$
Salaires nets d'août 2017 + REER d'août	49 941,86 \$
Total :	206 897,01 \$

5.2 RAPPORT DES REVENUS D'AOÛT 2017

Le rapport des revenus pour le mois d'août 2017, d'une somme de **82 134,35 \$**, est déposé au conseil municipal d'Albanel par le directeur général.

5.3 PRÉSENTATION DU RAPPORT PÉRIODIQUE AU 31 AOÛT 2017

Le rapport financier au 31 août 2017 est déposé au conseil par le secrétaire-trésorier. Ce rapport est un rapport sommaire d'analyse comparative des dépenses réelles par rapport au budget 2017 et à la même période de l'exercice précédent. Après analyse, nous constatons qu'il y a quelques écarts importants, mais que ces derniers sont expliqués et ne comportent aucun risque de déséquilibre budgétaire. Le rapport complet est disponible et les membres du conseil sont invités à l'analyser en détail et à faire ses commentaires lors de la rencontre de comité du 25 septembre prochain.

6. TRANSPORTS

17-221

6.1 ACHAT DE RADARS PÉDAGOGIQUES

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Albanel désire se doter d'un radar pédagogique aux entrées (Sud/Nord) du village;

CONSIDÉRANT QUE l'utilisation de tel radar s'est avérée efficace pour la réduction de la vitesse;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise un budget maximal de 3 500 \$ par appareil, taxes en sus, pour l'acquisition d'un ou deux radars pédagogiques.

7. HYGIÈNE DU MILIEU

17-222

7.1 OUVERTURE DE SOUMISSIONS – VIDANGE DU BASSIN N° 1

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu à l'édifice municipal au 160, rue Principale à Albanel, le 11 septembre 2017 à 15 h, sous la supervision de monsieur Réjean Hudon, directeur général;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une soumission, soit :

Monsieur Michel Frigon
Ferme des Fleurs
513, Grand Rang Nord
Albanel (Québec) G8M 3L4

Soumission conforme déposée le 11 septembre 2017 à 14 h 45.

	AVANT TAXES	T.P.S.	T.V.Q.	APRÈS TAXES
FRAIS PAR MÈTRE CUBE	17,38 \$	0,87 \$	1,73 \$	19,98 \$
ESTIMATION DU CHANTIER D'ÉPANDAGE AUX CHAMPS	34 750,00 \$	1 737,50 \$	3 466,31 \$	39 953,81 \$

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel accorde le mandat concernant la vidange du bassin numéro 1 au seul soumissionnaire, soit la Ferme des Fleurs (Michel Frigon) située au 513, Grand Rang Nord à Albanel.

17-223

7.2 ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICES DE LA FIRME AQUATER-EAU INC. POUR L'ÉVALUATION DU PUIT DE CAPTAGE D'EAU SOUTERRAINE DE L'AQUEDUC PRIVÉ DU COTEAU-MARCIL

ATTENDU QUE la Municipalité d'Albanel est sollicitée par la succession de monsieur Denis Marcil dans le but de reprendre en main et d'assurer la gestion du réseau d'aqueduc privé qui alimente une centaine de résidences à l'intérieur des limites municipales;

ATTENDU QUE le réseau est approvisionné en eau potable à partir d'un puits de captage d'eau souterraine dont l'état et le rendement sont actuellement inconnus;

ATTENDU QUE la Municipalité doit connaître la condition actuelle du puits d'approvisionnement afin de pouvoir déterminer si le puits peut être mis aux normes en regard des dispositions du Règlement sur le prélèvement et la protection des eaux (MDDELCC, 2014);

ATTENDU QUE la firme Aquater-Eau inc. a soumis une proposition en deux phases pour la réalisation du mandat, soit :

PHASE I – INSPECTION ET AUSCULTATION DU PUIITS, INCLUANT ESSAI DE POMPAGE DE COURTE DURÉE

Supervision des travaux – honoraires professionnels (C. Denis, ing.) forfaitaire.....	1 585 \$
Location d'équipements (géocaméra, pompe, sonde) forfaitaire.....	1 400 \$
Dépenses (transport, couvert, communication) forfaitaire.....	355 \$
Compilation et analyse des données; rédaction et transmission des résultats sous forme télégraphique par courriel forfaitaire.....	880 \$
Total (taxes en sus).....	4 220 \$

PHASE II – MISE AUX NORMES DU PUIITS DE CAPTAGE (SI PHASE I CONCLUANTE)

Estimation budgétaire.....	16 000 \$ (taxes en sus)
----------------------------	--------------------------

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel accorde le mandat à Aquater-Eau inc. pour la réalisation de la phase I constituant l'évaluation du puits de captage d'eau souterraine de l'aqueduc privé du Coteau-Marcil pour une somme de 4 220 \$ plus les taxes applicables.

8. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT D'AOÛT 2017

Le rapport de l'inspecteur pour le mois d'août fait état de :

Six (6) permis de construction (autre).....	1 517 500 \$
Douze (12) permis de rénovation.....	188 900 \$
Deux (2) permis de coupe de bois	
Quatre (4) recherches pour certificat de localisation	

9. LOISIRS ET CULTURE

17-224

9.1 OUVERTURE DE SOUMISSIONS – RÉPARATION AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu à l'édifice municipal au 160, rue Principale à Albanel, le 11 septembre 2017 à 14 h, sous la supervision de monsieur Réjean Hudon, directeur général;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu deux soumissions, soit :

PREMIÈRE SOUMISSION :

Construction FAB
950, boulevard Vézina
Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 1R3

Soumission conforme déposée le 7 septembre 2017 à 13 h.

	AVANT TAXES	T.P.S	T.V.Q.	APRÈS TAXES
PRIX UNIQUE (comprenant les coûts de la main-d'œuvre et la fourniture du matériel)	33 833,44 \$	1 691,67 \$	3 374,89 \$	38 900,00 \$

DEUXIÈME SOUMISSION :

Construction LR & PY
475, rue Hamel
Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 3N3

Soumission conforme déposée le 11 septembre 2017 à 13 h 15.

	AVANT TAXES	T.P.S	T.V.Q.	APRÈS TAXES
PRIX UNIQUE (comprenant les coûts de la main-d'œuvre et la fourniture du matériel)	42 350,00 \$	2 117,50 \$	4 224,41 \$	48 691,91 \$

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel accorde le contrat pour la réfection de la toiture du Centre communautaire au plus bas soumissionnaire jugé conforme, soit l'entreprise Construction FAB située au 950, boulevard Vézina à Dolbeau-Mistassini.

17-225

9.2 OUVERTURE DE SOUMISSIONS – ACHAT ET INSTALLATION DE LAMPADAIRES AU PARC AVANT DE L'ÉCOLE SAINTE-LUCIE

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu à l'édifice municipal au 160, rue Principale à Albanel, le 11 septembre 2017 à 14 h, sous la supervision de monsieur Réjean Hudon, directeur général;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une soumission, soit :

Monsieur Dany Bouchard
Maudan MJ Électrique inc.
304, rue de l'Église
Albanel (Québec) G8M 3G1

Soumission conforme déposée le 11 septembre 2017 à 13 h 35.

	AVANT TAXES	T.P.S.	T.V.Q.	APRÈS TAXES
PRIX UNIQUE (comprenant les coûts de la main-d'œuvre et la fourniture du matériel)	31 400,00 \$	1 570,00 \$	3 132,15 \$	36 102,15 \$

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel accorde le mandat pour l'achat et l'installation de lampadaires pour le parc situé à l'avant de l'école Sainte-Lucie au seul soumissionnaire, soit Maudan MJ Électrique inc. situé au 304, rue de l'Église à Albanel.

17-226

9.3 ACTIVITÉS B.A.N.G. – EMBAUCHE D'UNE ANIMATRICE

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise l'embauche et le paiement d'une animatrice pour les activités « B.A.N.G. » pour la période du 25 septembre 2017 au 4 avril 2018, à raison de 2 soirs par semaine pendant 24 semaines, soit :

♦ Jennifer Pelchat.....13 \$/heure.

QUE le conseil se réserve le droit d'embaucher une deuxième personne si le nombre d'inscriptions dépasse le ratio de 12 enfants.

17-227

9.4 FONDS DE LA RURALITÉ – DÉPÔT DU PROJET « ACHAT D'INGRÉDIENTS DE BASE POUR LES ATELIERS DE CUISINE » DE LA ST-VINCENT DE PAUL

ATTENDU QUE le projet « Achat d'ingrédients de base pour les ateliers de cuisine » de la St-Vincent de Paul fait partie des projets qui ont fait l'objet d'une demande au Fonds de la ruralité;

ATTENDU QUE le projet a été recommandé par le Comité porteur de la ruralité;

ATTENDU QUE le coût total du projet est de 740 \$ et que la demande est de 290 \$;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel accepte, considérant que le montant demandé est très peu élevé, de verser la totalité de la subvention, soit 290 \$, pour le projet « Achat d'ingrédients de base pour les ateliers de cuisine » de la St-Vincent de Paul. La subvention sera versée sur présentation des factures.

9.5 PATINOIRE – AUTORISATION DE PROCÉDER PAR APPEL D'OFFRES POUR L'ACHAT DE BANDES

Le conseil de la municipalité d'Albanel reporte ce point à une séance ultérieure.

10. DONS ET SUBVENTIONS

17-228 10.1 CENTRE DE RÉTABLISSEMENT ET D'INTÉGRATION EN SANTÉ MENTALE LE CRISTAL – SOUPER-SPECTACLE

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise le versement d'une somme de 100 \$ au Centre de rétablissement et d'intégration en santé mentale Le Cristal à titre de participation financière municipale.

17-229 10.2 TABLE RÉGIONALE DE CONCERTATION DES AÎNÉS DU SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN – JOURNÉE INTERNATIONALE DES AÎNÉS

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise l'achat de deux cartes pour la Journée internationale des aînés organisée par la Table régionale de concertation des aînés du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

11. RÉSOLUTIONS

17-230 11.1 MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA) – DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA MISE À JOUR DE LA POLITIQUE *MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS*

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité entend procéder à la mise à jour de sa politique MADA en l'intégrant à sa nouvelle *Politique Familles et Aînés*;

CONSIDÉRANT QU'en actualisant sa politique MADA au sein de sa *Politique Familles et Aînés*, la Municipalité veut ainsi créer un comité multigénérationnel qui se préoccupera tant des familles que des aînés;

CONSIDÉRANT l'importance que la Municipalité attache à la création d'un milieu de vie inclusif et de qualité où la participation active des aînés et des familles est mise à contribution;

CONSIDÉRANT QU'une démarche est initiée par la MRC de Maria-Chapdelaine afin de bénéficier d'une enveloppe budgétaire nous permettant l'actualisation du plan d'action de la MRC, mais également de celui de chacune des municipalités du territoire;

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE

APPUYÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise la MRC de Maria-Chapdelaine à présenter une demande de subvention collective, pour et au nom de la municipalité d'Albanel, auprès du ministère de la Famille et des Aînés.

17-231

11.2 MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA) – NOMINATION DE L'ÉLU RESPONSABLE DES QUESTIONS AÎNÉES

CONSIDÉRANT QU'une démarche a été initiée par la MRC de Maria-Chapdelaine afin de procéder à l'actualisation du plan d'action de la MRC et de celui de chacune des municipalités du territoire;

CONSIDÉRANT l'importance d'assurer un suivi de notre *Politique Familles et Aînés* au sein du conseil municipal;

CONSIDÉRANT QU'au terme de l'actualisation de notre plan d'action MADA, ce dernier sera intégré à notre *Politique Familles et Aînés*,

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER

APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel nomme madame Liane Proulx, conseillère, à titre d'élue responsable des questions familles et aînées de la municipalité d'Albanel.

17-232

11.3 CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (CREDD) – APPUI AU PROJET D'ADAPTATION FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

CONSIDÉRANT QUE la Fédération canadienne des municipalités (FCM) a mis en place une aide financière visant l'adaptation face aux changements climatiques;

CONSIDÉRANT QUE c'est dans ce cadre que le Conseil régional de l'environnement et du développement durable (CREDD) et la Maison du développement durable du Saguenay–Lac-Saint-Jean (MDD) s'associent pour offrir aux municipalités intéressées de préparer un plan d'adaptation et d'accompagnement pour la mise en place de certaines mesures;

CONSIDÉRANT QUE, pour la réalisation du projet, un certain nombre d'appuis venant des municipalités est nécessaire;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel appuie le projet d'adaptation face aux changements climatiques et confirme son intérêt et sa contribution au projet.

17-233

11.4 MULTI-SERVICES D'ALBANEL – APPUI POUR LE RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE VISANT L'EXEMPTION DES TAXES FONCIÈRES

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Multi-Services Albanel a obtenu, le 11 juillet 2008, une reconnaissance aux fins de l'exemption des taxes foncières pour l'activité exercée au 278, rue de l'Église à Albanel, à l'exception de la partie d'immeuble portant le numéro civique 276;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de la révision périodique, l'organisme a soumis certains documents le 25 août dernier et que la demande est présentée pour l'ensemble de l'immeuble, soit le 276 et le 278, rue de l'Église à Albanel;

CONSIDÉRANT QUE, en vertu du deuxième alinéa de l'article 243.23 de la Loi sur la fiscalité municipale, la Commission doit consulter la Municipalité qui doit donner son opinion à la Commission dans les 90 jours qui suivent la transmission de l'avis;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
APPUYÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel appuie le renouvellement de la reconnaissance visant l'exemption des taxes foncières pour l'organisme Multi-Services d'Albanel.

Madame Liane Proulx, conseillère, se retire des délibérations et du vote concernant cette question.

17-234

11.5 GROUPE MULTICONSEIL AGRICOLE (GMA) SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN – OFFRE DE SERVICES POUR DES MODIFICATIONS À UN BASSIN VERSANT

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel accorde un mandat au Groupe multiconseil agricole (GMA) du Saguenay–Lac-Saint-Jean pour un avis préliminaire sur les modifications à un bassin versant, selon les termes de l'offre de services, pour un montant de 4 500 \$.

17-235

11.6 APPLICATION DE SANCTION LORS DE TRAVAUX SANS PERMIS

ATTENDU QUE certains travaux effectués sans autorisation ont causés des dommages à des propriétés adjacentes;

ATTENDU QUE, selon les règlements municipaux, il est nécessaire d'obtenir un permis de l'inspecteur municipal visant l'exécution de tout genre de travaux sur une propriété;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel sanctionne par l'émission d'amendes toute personne exécutant des travaux sur une propriété sans avoir obtenu préalablement un permis conforme auprès de l'inspecteur municipal.

12. FORMATIONS

13. INFORMATION

13.1 Dépôt du sommaire du rôle d'évaluation foncière 2018

13.2 MTMDET – Accord d'une aide financière dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal pour les travaux du 1^{er}, 3^e, et 5^e Rangs ainsi que du Grand Rang Sud, route Pronovost, chemins de l'Écluse, Dumais et Joseph-Eugène

13.3 MTMDET – Accord d'une aide financière dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal pour les travaux d'amélioration au Grand Rang Sud

13.4 MTMDET – Accord d'une aide financière dans le cadre du Programme de réhabilitation du réseau routier local pour l'élaboration des plans et devis pour le Grand Rang Nord

14. INVITATIONS

17-236

14.1 INVITATION À UN COLLOQUE SUR LA RÉALITÉ DES MAISONS DE JEUNES DU SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise l'achat de deux cartes pour le Colloque sur la réalité des maisons de jeunes du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Qu'une des deux cartes soit remise à la responsable des loisirs de la municipalité, madame Jessica Lefebvre, et que la deuxième carte soit remise à la responsable de la maison des jeunes, madame Cathy Laliberté.

14.2 TRANSPORT COLLECTIF ET ADAPTÉ MARIA-CHAPDELAINE

Le conseil de la municipalité d'Albanel présente une invitation visant tous les élus ainsi que les organismes concernés afin d'assister à une conférence sur l'organisation d'un transport collectif pour le secteur de la MRC de Maria-Chapdelaine.

14.3 SOIRÉE DE NOËL DES COMMERÇANTS D'ALBANEL

Le conseil de la municipalité d'Albanel présente une invitation concernant une soirée de Noël s'adressant aux commerçants d'Albanel qui se tiendra le 9 décembre 2017 à la grande salle du Centre communautaire dont les profits seront versés à des organismes de notre municipalité.

15. CORRESPONDANCE

16. AUTRES SUJETS

16.1 Madame Nicole Pelchat informe l'assemblée qu'elle ne se représentera pas aux prochaines élections

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

Lors de la présente séance, les questions portent sur les sujets suivants :

- La pertinence de l'étude du puits au Coteau-Marcil;
- La taxe d'eau pour le réseau du Coteau-Marcil;
- L'achat par la municipalité du réseau d'aqueduc du Coteau-Marcil;
- La nécessité de l'obtention d'un permis lors de certains travaux;
- La longueur des démarches concernant l'achat du réseau du Coteau-Marcil;
- La capacité du réseau d'aqueduc du Coteau-Marcil;
- L'achat de bandes pour la patinoire de la municipalité.

17-237

18. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE

QUE la séance soit levée à 20 h 50.

Fait et passé à Albanel en ce onzième jour de septembre 2017.

FRANCINE CHIASSON, mairesse

RÉJEAN HUDON, directeur général